



Trois délivrances

Contenu :

| | |
|--|----|
| Avant-propos | 1 |
| Lecture de Romains chapitre 1 à chapitre 8..... | 2 |
| Introduction..... | 2 |
| La délivrance de la culpabilité qui pèse sur nous à cause de nos péchés..... | 3 |
| Notre culpabilité à cause de nos péchés | 3 |
| Délivré de votre culpabilité..... | 5 |
| La délivrance de notre état en Adam, de la puissance du péché sur nous | 7 |
| Délivré de notre état..... | 7 |
| Délivrée de la puissance du péché | 8 |
| Délivré de la présence du péché dans notre chair mortelle..... | 12 |
| Conclusion..... | 13 |
| Ce que Christ a acquis pour le croyant | 13 |
| La marche du croyant..... | 15 |

Avant-propos

Ce texte s'inspire d'une méditation parue dans le Messenger Evangélique de 1911.

Vous pouvez télécharger la publication intégrale de l'article du Messenger Evangélique à partir de cette adresse : https://bible.beauport.eu/data/ME/HTML/1911/ME_1911_13.html

Le sujet traite d'un sujet très important pour l'authentique chrétien du fait de sa nouvelle naissance. Plusieurs d'entre eux, manquent de certitudes, ils se sont vus éternellement perdus devant comparaître devant le grand trône blanc, pour y être condamnés à la seconde mort à cause de leurs actes contraires à la volonté de Dieu (Apocalypse 20 v.11-15), mais ils ont alors répondu par la foi à l'invitation du Dieu d'amour, qui leur a montré ce que Lui-même a accompli en la personne du Seigneur Jésus à la croix ! Ils ont cru ce que Dieu déclare en Jean 3 v.14-16, et ont ainsi reçu la vie divine et éternelle !

Ayant cru, ils ont reçu la vie divine, mais ils n'ont pas encore réalisé l'ampleur de la délivrance dont ils sont l'objet en vertu non pas d'eux-mêmes, mais en vertu de la valeur de l'œuvre de Christ à la croix.

Cette méditation montre au croyant que l'œuvre de Christ à la croix les a délivrés de:

leur culpabilité - la puissance du péché - la présence du péché en eux

Le texte original a été gardé en grande partie, quelques tournures de phrases ont été légèrement adaptées et quelques explications supplémentaires ont été ajoutées afin d'aider à la compréhension. Aux références à Parole, le document reproduit aussi la citation de la Parole afin d'aider à la compréhension.

Lecture de Romains chapitre 1 à chapitre 8

Lire dans votre Bible ou lire à cette adresse :

https://message-du-jour.beauport.eu/BibleBBQ_vers/BibleJND-nt06-Rom.htm (*)

(*) Ce texte repris est celui du site de Bibliquest qui a simplement été reformaté en paragraphes continus et les balises-liens ne sont pas seulement chapitre par chapitre mais verset par verset.

Introduction

Dieu est le Dieu bienheureux. Sa pensée est de sauver et de rendre heureux ceux que le péché a séparés de lui et plongés dans la misère. Dans ce but, il a fait le plus grand des sacrifices dans la personne de son Fils unique et bien-aimé :

« ... comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi il faut que le fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. 16 Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a **donné son Fils unique**, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. » (Jean 3 v.14-16)

L'Evangile nous fait connaître le seul nom sous le ciel, qui soit donné parmi les hommes, par lequel il nous faille être sauvés :

« ... il n'y a de salut en aucun autre ; car aussi **il n'y a point d'autre nom** sous le ciel, qui soit donné parmi les hommes, **par lequel il nous faille être sauvés**. » (Actes des Apôtres 4 v.12)

La Parole de Dieu révèle en quoi consiste la puissance de l'Evangile :

« ... il est la **puissance de Dieu en salut à quiconque croit** ... » (Romains 1 v.16)

L'épître aux Romains nous présente un remarquable exposé de l'Evangile de Dieu.

« Paul ... apôtre ... mis à part pour l'évangile de Dieu ... touchant son Fils ... » (Romains 1 v.1-3)

Dieu est la source de l'Evangile, et son Fils en est le sujet.

On y trouve révélée la justice de Dieu sur le principe de la foi, et pour la foi (c-à-d en faveur de celui qui croit):

« ... l'évangile... la justice de Dieu y est révélée sur le principe de la foi pour la foi ... » (Romains 1 v.16-17)

En venant répondre à l'état du pécheur, l'Evangile procure à celui qui le reçoit une PLEINE DÉLIVRANCE.

Or, nous avons besoin d'être délivrés:

1. de la culpabilité qui pèse sur nous à cause de nos péchés;
2. de notre état en Adam, de la puissance du péché sur nous; et
3. de la présence du péché dans notre chair mortelle.

La délivrance de la culpabilité qui pèse sur nous à cause de nos péchés

Notre culpabilité à cause de nos péchés

Avant d'appliquer le remède au mal dont nous sommes atteints, Dieu veut premièrement nous apprendre à connaître ce mal; et qui peut nous renseigner sûrement si ce n'est lui. Et c'est ce qu'il va faire.

L'état de l'homme est placé devant nous du verset 18 du chapitre 1, au verset 20 du chapitre 3 :

Lire dans votre Bible ou lire à cette adresse :

https://message-du-jour.beauport.eu/BibleBBQ_vers/BibleJND-nt06-Rom.htm#nt06_01_018

Son état y est décrit en trois tableaux successifs, faisant passer sous nos yeux:

1. Les païens qui possédèrent la connaissance de Dieu par la prédication de Noé et qui avaient devant eux le témoignage de la création.
2. Les «moralistes», qui avaient de beaux préceptes, mais n'y conformaient pas leur conduite.
3. Les Juifs, objets des soins de Dieu, mais qui furent loin d'y répondre.

Quelle est la pensée de Dieu au sujet de ces trois classes?

1. Quant à la première, la juste sentence de Dieu est que ceux qui commettent de telles choses sont dignes de mort (Romains 1 v.32).

2. Quant à ceux qui traçaient aux autres le chemin à suivre, sans y marcher eux-mêmes, **ils n'échapperaient pas au jugement de Dieu** ([Romains 2 v.1-4](#)).
3. Enfin, pour ce qui est des Juifs, qui avaient la loi comme règle de leurs actions, ils n'avaient pas lieu de se glorifier de leur condition. **Leurs propres Ecritures les condamnaient** ([Romains 3](#)).

Donc, les uns et les autres étaient totalement en défaut quant à la justice, et l'Ecriture disait des plus favorisés d'entre eux:

« Or nous savons que tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que **tout le monde soit coupable devant Dieu**. » ([Romains 3 v.19](#))

Voilà ce dont **il est nécessaire que nous soyons pleinement convaincus avant de pouvoir recevoir le message du salut**.

N.B.: C'est ce qu'enseigne la parabole du semeur, où l'âme, dont le cœur est une bonne terre, ne résiste plus au travail du Saint Esprit et se reconnaît coupable devant Dieu. C'est lorsque l'âme en est là, que Dieu, par Sa Parole, vient vers elle et lui montre ce que Lui a accompli en la personne du Seigneur Jésus à la croix ([Jean 3 v.14-16](#))

Ce tableau de l'état de l'homme, intercalé entre le [verset 17 du chapitre 1](#), où il est fait mention pour la première fois de la justice de Dieu, dans cette épître, et le [verset 21 du chapitre 3](#), où ce sujet est repris et développé, n'est nullement une parenthèse dans le grand sujet qui nous est présenté.

L'étendue de ce passage, et les détails qu'il renferme, nous en montrent suffisamment l'importance. Si l'Évangile **nous révèle la justice de Dieu**, Christ — sa personne et son oeuvre — nous apprenons aussi que **la colère de Dieu est révélée du ciel** contre l'impiété et l'iniquité des hommes.

Ceci n'est-il pas de nature à nous amener à nous humilier, à nous juger nous-mêmes, devant Dieu?

Il faut que nos consciences soient saisies de **notre culpabilité** et que nous soyons conduits à la confesser à Dieu sans réserve. (*)

(*) Cela a lieu lors de la repentance, dont le contenu est la confession. C'est le tout premier fruit de la vie divine. L'âme, née de nouveau, porte sur son passé, le même jugement que Dieu Lui-même !

Est-il un croyant qui n'ait pas connu **les angoisses d'une conscience atteinte par le sentiment de ses péchés contre Dieu?** (*)

(*) C'est à cet état que correspond « la bonne terre » de la parabole du semeur ! Et c'est alors que le Dieu d'amour se révèle ([Jean 3 v.14-16](#)) !

Délivré de votre culpabilité.

Lecteur, inconverti peut-être, ne vous reconnaissez-vous pas dans cet exposé de l'état de l'homme tracé par le Saint Esprit? Plût à Dieu que vous fussiez conduit à vous écrire repentant: «**Je suis cet homme-là; malheur à moi!**» Si telles sont vos dispositions, **écoutez maintenant l'Evangile de Dieu**, il vous fera connaître **comment vous pouvez être délivré de votre culpabilité.**

Nous l'avons remarqué, au verset 17 du chapitre 1, **la justice de Dieu est révélée dans l'Evangile sur le principe de la foi.** Telle est **la réponse** que **Dieu donne maintenant à votre état.**

La chose est rappelée et largement développée dès le [verset 21 du chapitre 3.](#)

Comme nous l'apprenons, **cette justice - Christ lui-même - est en faveur de tous, et sur tous ceux qui CROIENT.**

Ecoutons, à ce sujet, cette déclaration importante:

« Mais maintenant, sans loi, **la justice de Dieu** est manifestée, témoignage lui étant rendu par la loi et par les prophètes, **la justice**, dis-je, **de Dieu par la foi de Jésus Christ** envers tous, et **sur tous ceux qui croient** ; car il n'y a pas de différence, car tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu, » (Romains 3 v.21-23)

La foi — vous l'entendez — est **le moyen d'avoir part à cette justice**; elle est appelée **la foi de Jésus Christ**, car elle a **Christ pour objet** et **procède de Lui.**

Trois choses nous sont rappelées dans ce qui suit, relativement à la justice de Dieu:

1. La justification du pécheur est **absolument gratuite**, **Dieu n'exigeant rien de lui sinon la foi**, qui met en quelque sorte son sceau sur les paroles de Dieu.
2. **La grâce seule**, la pure et libre grâce de Dieu, **est la source de la justification.**
3. **L'œuvre de Christ est le moyen** par lequel nous pouvons l'obtenir. Ainsi, **Dieu se montre juste en justifiant celui qui est de la foi de Jésus** :.

« ... justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est dans le christ Jésus, lequel **Dieu** a présenté pour propitiatoire, par la foi en son sang ... en sorte qu'**il soit juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus.** » (Romains 3 v.24-26)

L'Écriture nous présente deux exemples de l'Ancien Testament, pour nous montrer que ce n'est pas pour avoir observé la loi que les vrais croyants ont obtenu la vie divine, tout comme les vrais chrétiens. Ils feront partie de la première résurrection.

Ce sont les exemples d'Abraham et de David :

Lire dans votre Bible le chapitre 4 ou lire à cette adresse :

https://message-du-jour.beauport.eu/BibleBBQ_vers/BibleJND-nt06-Rom.htm#nt06_04

L'Écriture nous montre au travers de ces deux exemples que ces deux illustres ancêtres du peuple juif **n'ont pas été justifiés autrement devant Dieu** que **par la foi**, l'un avant la loi, l'autre sous la loi:

« ... Abraham **crut Dieu**, et **cela lui fut compté à justice** ... » (Romains 4 v.3)

« ... Or ce n'est pas pour lui seul qu'il a été écrit que cela lui a été compté, mais aussi pour nous, à qui il sera compté, **à nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, 25 lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification**. » (Romains 4 v.23-25)

Quelle part l'homme a-t-il prise dans tout ce travail? **Absolument aucune**, sinon par ses péchés.

Celui qui a livré son propre Fils, l'a aussi ressuscité d'entre les morts, après qu'il eut accompli l'œuvre de la réconciliation. Il manifesta ainsi **quelle est pour lui l'excellence de la personne et la perfection du sacrifice de notre divin Substitut**, déclarant, par cet acte même, **que la dette du croyant est intégralement acquittée, qu'il est à tout jamais délivré de sa culpabilité**.

Une **triple bénédiction** devient **sa part immédiate**:

- 1° **Le passé** de celui qui croit est parfaitement réglé; il possède **la paix avec Dieu** par notre Seigneur Jésus Christ, **relativement à tous ses péchés**.
- 2° **Son présent** le place dans **la faveur de Dieu**, qui est meilleure que la vie; et
- 3° **L'avenir** qui lui est réservé n'est rien moins que **la gloire de Dieu** dans **l'espérance** de laquelle il peut se glorifier.

« **Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi**, nous avons **la paix avec Dieu** par notre seigneur Jésus Christ, par lequel nous avons **trouvé aussi accès**, par la foi, **à cette faveur** dans laquelle nous sommes, et **nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu**. » (Romains 5 v.1-2)

Remarque de grande importance :

Tout est de Dieu, dans cette précieuse délivrance, de même que ce qui en résulte: **la paix avec Dieu, la faveur de Dieu, la gloire de Dieu**.

Celui qui se trouvait dans **l'impossibilité d'atteindre à la gloire de Dieu** peut désormais **se réjouir d'y avoir part**: « ... tous ont péché et **n'atteignent pas à la gloire de Dieu** » (Romains 3 v.23).

Au surplus — bénédiction suprême! — il a le privilège de **pouvoir se glorifier en Dieu lui-même**, par lequel nous avons **obtenu la réconciliation**. « ... non seulement cela, mais aussi **nous nous glorifions en Dieu** par notre seigneur Jésus Christ, **par lequel nous avons maintenant reçu la réconciliation**. » (Romains 5 v.11).

La délivrance de notre état en Adam, de la puissance du péché sur nous

Délivré de notre état en Adam

A partir du verset 12 du chapitre 5 de cette épître, nous entrons dans une nouvelle division qui s'étend jusqu'à la fin du chapitre 8.

Ici, il n'est plus question de **ce que nous avons fait de nos péchés** et **du moyen d'en être délivrés**, mais de **ce que nous sommes, de notre état en Adam**. Précédemment nous avons **les fruits de l'arbre**, maintenant nous trouvons **l'arbre lui-même** et **le moyen d'en finir avec lui**.

Deux chefs de race, Adam et Christ, sont devant nous; le premier a **légué à ses descendants le péché** (*) et **la condamnation**; **le second leur a acquis la justice et la vie éternelle**.

(*) la racine (le péché) qui produit des actes (les péchés)

Une question se pose :

Comment pouvons-nous être délivrés de notre état en Adam et de ce qui s'y rattache?

La réponse nous est donnée en Romains 6 :

Par notre mort avec Christ, dont le baptême chrétien est l'image :

« Ignorez-vous que nous tous qui avons été **baptisés pour le christ Jésus**, nous avons été **baptisés pour sa mort** ? Nous avons donc été **ensevelis avec lui par le baptême, pour la mort**, afin que **comme Christ a été ressuscité d'entre les morts** par la gloire du Père, ainsi **nous aussi nous marchions en nouveauté de vie**. Car si nous avons été **identifiés avec lui dans la ressemblance de sa mort**, nous **le serons donc aussi dans la ressemblance de sa résurrection** ; sachant ceci, que **notre vieil homme a été crucifié avec lui**, afin que **le corps du péché soit annulé**, pour que **nous ne servions plus le péché**. » (Romains 6 v.3-6)

La FOI reçoit cette vérité.

De sorte que pour Dieu et pour la foi (*) notre vieil homme, avec sa responsabilité propre, n'existe plus: il a pris fin dans la mort de Christ sur la croix. Dorénavant Dieu voit le croyant dans une position toute nouvelle: il est en Christ devant Lui.

(*) c'est pour la foi, et rien que pour la foi ! Si je quitte le terrain de la foi, je retrouve le vieil homme bien vivant !

A la joie du premier moment succède parfois, pour le nouveau-né en Christ, une triste déception quand il retrouve le péché en lui, ce péché qu'il croyait pour jamais disparu. Hélas! il peut même arriver à douter de sa conversion.

Pourtant Romains 6 l'a prévenu, en lui rappelant que ce n'est pas le péché qui est mort, mais plutôt nous qui sommes morts au péché, par notre mort avec Christ; et que nous sommes invités à nous tenir pour tels :

« ... si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui, sachant que Christ, ayant été ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus ; la mort ne domine plus sur lui. Car en ce qu'il est mort, il est mort une fois pour toutes au péché ; mais en ce qu'il vit, il vit à Dieu. 11 De même vous aussi, tenez-vous vous-mêmes pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu dans le christ Jésus. » (Romains 6 v.8-11)

C'est ainsi que nous sommes délivrés de notre état en Adam et de notre ancien maître: le péché. Nous sommes à un autre, à Celui qui est ressuscité d'entre les morts, afin que nous portions du fruit pour Dieu.

Mais il n'est pas possible de réaliser cette vérité, si nous n'avons pas fait connaissance avec nous-mêmes tout d'abord, si nous n'avons pas expérimenté ce que nous sommes. Quelqu'un l'a dit: « Il faut l'expérience pour apprendre une chose qui ne s'acquiert que par l'expérience ».

Remarque important sur l'expérience :

On ne fait pas l'expérience de notre mort avec Christ, ni de notre mort au péché ! C'est une question de foi, croire ce que Dieu dit.

L'expérience que nous faisons est bien de réaliser la présence du péché en nous ! Si nous avons l'illusion qu'il n'est plus présent en nous, nous ferons l'expérience de sa présence !

Mais la délivrance se situe non pas sur le terrain de l'expérience, mais sur le terrain de la foi ! Mais une vraie foi qui porte des fruits, étant par la foi « mort au péché » et « vivant à Dieu » !

Délivré de la puissance du péché

Le jeune croyant, quand il découvre les mouvements de sa vieille nature, cherche à les refréner. Amené à Dieu, en qui il a pu se glorifier, il aspire à la sainteté que la présence de Dieu réclame et s'efforce de la réaliser au moyen de ses propres forces. De là le débat

plus ou moins long, signalé au chapitre 7, où l'âme née de nouveau, mais moralement sous la loi, s'efforce de vaincre le péché, sans jamais y réussir.

Lire dans votre Bible le chapitre 7 ou lire à cette adresse :

https://message-du-jour.beauport.eu/BibleBBQ_vers/BibleJND-nt06-Rom.htm#nt06_07

La lutte qui recommence toujours finit invariablement par une défaite.

A bout de forces et de ressources, l'âme fatiguée d'elle-même dans cette lutte sans issue, sentant qu'elle a besoin, non d'une aide, mais d'un Libérateur, s'écrie :

« *Misérable homme que je suis, qui me délivrera ... ?* » (Romains 7 v.24)

Elle a besoin d'être délibrée de la puissance du péché trop forte pour elle.

Arrivée à ce point, la délivrance est immédiate, en sorte que l'âme affranchie peut sur-le-champ rendre grâce à Dieu :

« Je rends grâce à Dieu par Jésus Christ notre Seigneur ... » (Romains 7 v.25)

Petite explication sur le terme « l'âme affranchie » :

Ce terme veut dire « libérée d'un état d'esclavage ». La Parole se sert de l'image d'un esclave qui par le processus de l'affranchissement était libéré de l'asservissement dans lequel il se trouvait en tant qu'esclave d'un maître.

Lorsque l'âme, à l'extrémité, saisit pour elle-même la plénitude de l'œuvre de Christ comme répondant à son état, elle voit que Dieu a déjà pourvu à sa délivrance dans le sacrifice de son Bien-aimé. C'est pourquoi elle peut se réjouir et bénir Dieu sans retard.

Elle comprend maintenant qu'elle n'est plus dans la chair et sous la loi, mais en Christ devant Dieu.

Qui aurait pu faire face à cet état, si ce n'est Dieu lui-même dans ses ressources infinies?

Aussi lisons-nous:

« ... car ce qui était impossible à la loi, en ce qu'elle était faible par la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché dans la chair, afin que la juste exigence de la loi fût accomplie en nous, qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'Esprit. » (Romains 8 v.3-4)

Durant ce pénible et inévitable débat pour arriver à l'affranchissement du péché, mentionné au chapitre 7, l'âme délivrée a appris trois leçons importantes :

1. C'est qu'en elle-même, en sa chair — et elle le sait par expérience — n'habite aucun bien.

« Car je sais qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien ; car le vouloir est avec moi, mais accomplir le bien, cela je ne le trouve pas. » (Romains 7 v.18)

2. Que la vieille nature continue à exister chez le croyant, et qu'elle n'est ni changée, ni améliorée par la présence de la nouvelle vie.

« Car le bien que je veux, je ne le pratique pas ; mais le mal que je ne veux pas, je le fais. Or si ce que je ne veux pas, moi, — je le pratique, ce n'est plus moi qui l'accomplis, mais c'est le péché qui habite en moi. Je trouve donc cette loi pour moi qui veut pratiquer le bien, que le mal est avec moi. » (Romains 7 v.19-21)

3. Que, laissée à elle-même, sa force est nulle pour faire le bien.

« Car je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur ; mais je vois dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon entendement et qui me rend captif de la loi du péché qui existe dans mes membres. » (Romains 7 v.22-23)

Deux natures, ayant chacune sa loi respective, sont en elle, mais la nouvelle a, pour ainsi dire, supplanté la vieille au moment de la délivrance.

Il est question de la présence de deux natures :

1. la vieille qui, par la naissance naturelle, est héritée d'Adam, c'est la nature du vieil homme, dont la puissance est la chair, qui répond en vertu de sa nature au péché et aux sollicitations de Satan
2. la nouvelle, celle reçue par la nouvelle naissance, c'est la nature du nouvel homme, dont la puissance est le Saint Esprit, qui aussi habite dans celui qui est né de nouveau.

C'est ce dont l'arbre greffé nous donne un exemple remarquable.

Laissé à lui-même, le sauvageon ne donnera que de mauvais fruits; les soins et la culture en augmenteront le rendement, mais la qualité restera la même; elle est selon la nature de l'arbre. Pour obtenir de bons fruits, il faut en finir avec l'arbre lui-même, en décapitant le vieux tronc. On y insérera alors un rameau d'un bon arbre, et celui-ci finira par devenir l'arbre lui-même: un bon arbre qui portera de bons fruits. Remarquons-le, deux natures différentes se trouvent dans ce nouvel arbre; mais la nouvelle a, en quelque sorte, supplanté l'ancienne. Il reste vrai que, si l'ancien tronc bourgeonne et se met à porter du fruit, celui-ci sera toujours de la nature du sauvageon; mais le cultivateur intelligent ne laissera pas les mauvais bourgeons se développer; à mesure qu'ils se montreront, il les retranchera soigneusement. Ainsi, il a un bon arbre, qui ne peut porter que de bons fruits, quoique deux natures soient en lui.

La présence de la chair, du péché en nous, ne rend pas la conscience mauvaise, ne nous trouble pas; mais son action en nous a cet effet. C'est pourquoi il importe que, par le Saint Esprit, duquel nous avons été scellés — et qui est la puissance de la nouvelle vie — nous appliquions la mort à toutes les manifestations de la vieille nature :

« ... car si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez. » (Romains 8 v.13)

C'est à la suite des expériences décrites en Romains 7, que l'âme, affranchie de la puissance du péché, peut réaliser la vérité présentée au chapitre 6.

Ces choses sont à la base de la vie du chrétien, de sa marche dans ce monde. Qu'il est précieux de le savoir !

1° Nous sommes morts avec Christ

2° Nous avons à nous tenir pour tels, pour morts au péché et pour vivants à Dieu.

3° Il importe que nous réalisons pratiquement la chose en appliquant la mort aux manifestations intérieures de la vieille nature, et cela par la puissance du Saint Esprit.

Le chapitre 8 décrit notre nouvelle position en Christ devant Dieu.

Lire dans votre Bible le chapitre 8 ou lire à cette adresse :

https://message-du-jour.beauport.eu/BibleBBQ_vers/BibleJND-nt06-Rom.htm#nt06_08

La première partie surtout est une réponse à la fin du chapitre 7. Nous apprenons que la nouvelle vie, Christ et le Saint Esprit sont employés pour désigner notre nouvelle condition devant Dieu :

« ... car la pensée de la chair est la mort ; mais la pensée de l'Esprit, vie et paix ... » (Romains 8 v.6)

« ... Or vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous ; mais si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, celui-là n'est pas de lui.. » (Romains 8 v.9)

« Mais si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du péché, mais l'Esprit est vie à cause de la justice. » (Romains 8 v.10)

A partir du verset 12, le Saint Esprit est mentionné comme une personne divine que le croyant possède, conjointement avec la nouvelle vie. Et à la fin du chapitre 8, nous avons encore Dieu pour nous :

« Que dirons-nous donc à ces choses ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Celui même qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous fera-t-il pas don aussi, librement, de toutes choses avec lui ? Qui tentera accusation contre des élus de Dieu ? — C'est Dieu qui justifie ; qui est celui qui condamne ? — C'est Christ qui est mort, mais plutôt qui est aussi ressuscité, qui est aussi à la droite de Dieu, qui aussi intercède pour nous ; qui est-ce qui nous séparera de l'amour du Christ ? Tribulation, ou détresse, ou persécution, ou famine, ou nudité, ou péril, ou épée ? Selon qu'il est écrit : « Pour l'amour de toi, nous sommes mis à mort tout le jour ; nous avons été estimés comme des brebis de tuerie ». Au contraire, dans toutes ces choses, nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés. Car je suis assuré que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni choses présentes, ni choses à venir, ni puissances, ni hauteur, ni

profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le christ Jésus, notre Seigneur. » (Romains 8 v.31-39)

Quelle plénitude de délivrance et de bénédiction nous possédons ainsi de la part de Dieu en Christ !

Délivré de la présence du péché dans notre chair mortelle.

Les exhortations sont en rapport avec les vérités présentées dans cette épître: nous sommes exhortés, par les compassions de Dieu — révélées dans l'Évangile — à présenter nos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu :

« Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à présenter vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre service intelligent. » (Romains 12 v.1)

Mais nous le savons, la chair, notre mauvaise nature est en nous aussi longtemps que nous sommes dans le corps de notre abaissement.

Le moment viendra, et il n'est pas éloigné, où nous serons délivrés de la présence du péché en nous, car nous attendons l'adoption, la délivrance du corps: la chose est en espérance.

La création soupire et est en travail jusqu'à maintenant; elle attend la révélation des fils de Dieu, le moment bienheureux où ils seront manifestés avec Christ; le chrétien est, pour ainsi dire, l'organe intelligent de ces soupirs, et lui aussi attend le corps glorieux qui lui est destiné et qu'il revêtira à la venue de Christ.

Présentement déjà, nous avons conscience de notre adoption et nous en jouissons, mais la manifestation parfaite de la chose est réservée au moment où nous serons revêtus d'un corps glorieux, pareil à celui du Rédempteur.

« Car aussi, dans cette tente, nous gémissons ... » (2 Corinthiens 5 v.2a)

Voici quelle est la cause de ce gémissement :

« ... désirant avec ardeur d'avoir revêtu notre domicile qui est du ciel ... Car aussi nous qui sommes dans la tente, nous gémissons, étant chargés ; non pas que nous désirions d'être dépouillés, mais nous désirons d'être revêtus, afin que ce qui est mortel soit absorbé par la vie. Or celui qui nous a formés à cela même, c'est Dieu, qui nous a aussi donné les arrhes de l'Esprit. » (2 Corinthiens 5 v.2b-5)

Si nous avons en perspective une telle délivrance, l'objet de notre attente immédiate est Christ lui-même :

« Car notre bourgeoisie est dans les cieux, d'où aussi nous attendons le Seigneur Jésus Christ comme Sauveur, qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire, selon l'opération de ce pouvoir qu'il a de s'assujettir même toutes choses » (Philippiens 3 v.20-21).

Nos personnes — corps, âme et esprit — ayant été rachetées par le sang du Sauveur, le salut sera complet quand nos corps y participeront. Nous attendons cela avec patience, sachant que ce que Dieu a promis il l'accomplira certainement.

Conclusion

Les délivrances dont le croyant est au bénéfice, sont toutes les résultats de ce que Dieu a accompli en la personne du Seigneur Jésus à la croix, à savoir sa mort et aussi sa résurrection.

Le péché et la chair habitant encore dans notre corps, sa délivrance complète n'a pas encore eu lieu, elle le sera définitivement lorsque le Seigneur Jésus viendra nous enlever de cette scène :

« ... le Seigneur lui-même ... descendra du ciel ; et les morts en Christ ressusciteront premièrement ; puis nous, les vivants qui demeurons, nous serons ravies ensemble avec eux dans les nuées à la rencontre du Seigneur, en l'air ; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. ... » (1 Thessaloniens 4 v.16-17).

Et c'est ainsi que :

« ... le Seigneur Jésus Christ ... transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire ... » (Philippiens 3 v.20-21).

En attendant ce moment, le croyant marche sur la terre, et il y a un témoignage à rendre de ce qu'il est en Christ, tout en ayant encore la chair en lui.

Ce que Christ a acquis pour le croyant

Voici, en résumé ce que **Dieu a accompli** à la croix en la personne de Son Fils **en faveur de celui qui croit** et pour lesquelles le croyant n'entre en rien en action :

1- Deux faits extérieurs au croyant accompli par Christ **pour lui** !

a) La mise à l'abri du jugement, étant délivré de toute culpabilité

La Pâque en Egypte (Exode 12) en donne une image d'illustration.

Aux yeux de Dieu, les Israélites n'étaient pas meilleurs que les Egyptiens, ils étaient tout aussi coupables qu'eux ! Il en était de même de l'authentique croyant avant de trouver le salut.

L'Israélite devait se mettre à l'abri derrière les portes de leurs habitations, après avoir enduit les poteaux et le linteau des portes avec le sang de l'agneau qui avait été égorgé.

C'est parce que l'Eternel voyait le sang de l'agneau qu'il n'entrait pas dans la maison pour y faire entrer le jugement par la mort ! L'Israélite était aussi délivré de sa culpabilité !

Ce qui délivre de sa culpabilité celui qui est né de nouveau, c'est le sang de l'Agneau de Dieu versé à la croix, Sa vie donnée !

b) Satan vaincu a perdu tout pouvoir sur le croyant

La traversée de la Mer Rouge (Exode 14) en donne une image d'illustration. Nous voyons que le Pharaon et son armée sont engloutis dans le fond de la mer ! Le Pharaon est l'image de Satan, qui à la croix se sont vues réalisées les paroles de Dieu, suite à la chute en Eden :

« Et l'Éternel Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela... je mettrai inimitié ... entre ta semence et sa semence. **Elle te brisera la tête**, et toi tu lui briseras le talon. » (Genèse 3 v.14-15)

Satan n'a dès lors aucun pouvoir **sur le nouvel homme**, possédant la nouvelle nature, la vie divine et éternelle, et dont la puissance est le Saint Esprit (Dieu Lui-même) !

2- Un fait extérieur au croyant accompli par Christ **en lui** !

C'est la mort et la résurrection du croyant avec Christ, et ainsi délivré de son état en Adam, du vieil homme, dont la nature est mauvaise.

La traversée du Jourdain (Josué 3 & 4) en donne une image d'illustration.

Nous y voyons l'arche, image du Seigneur Jésus, rester, pendant toute la traversée, dans le fond du Jourdain (image de Sa mort). Nous voyons aussi 12 pierres tirées du fond du fleuve, à l'endroit même où se trouve l'arche, tirées de la mort par la résurrection, placées sur la rive, du côté du pays de Canaan, à Guilgal. Et d'autre part, nous voyons que 12 autres pierres sont placées dans le fond du fleuve, et ainsi placées dans la mort pour toujours.

Ce sont là des images de la mort du croyant avec Christ (les 12 pierres placées là où l'arche s'est trouvée) et de la résurrection avec Christ (les 12 pierres tirées du fond du fleuve et placées à Guilgal)

C'est une illustration de la mort avec Christ du vieil homme qui a été crucifié avec Lui, et du nouvel homme issu de la résurrection de Christ.

3- **L'effet** produit par l'œuvre de Christ **sur lui** !

Il s'agit de la crucifixion de la chair, pour la foi, elle a eu lieu en la personne du Seigneur Jésus à la croix et est de ce fait une chose acquise par Christ en faveur de celui qui est né de nouveau :

« ... ceux qui sont du Christ ont crucifié la chair ... » (Galates 5 v.24)

La circoncision à Guilgal (Josué 5) en donne une image d'illustration.

Remarque :

Ces choses sont reçues par la foi, et prennent toute leur réalité **sur le terrain de la foi** ! Dès que le croyant quitte le terrain de la foi, la puissance agissant est alors la chair et non plus l'Esprit et c'est le vieil homme, dans sa nature (la vieille) qui agit et qui alors se manifeste par des mauvais fruits sur les branches qui sortent du tronc, pour prendre l'image mentionnée plus haut !

La marche du croyant

Comment le croyant peut-il marcher avec Dieu, en attendant ce moment où la chair et le péché ne seront plus présents dans le corps du croyant ressuscité ou transformé ?

C'est, à chaque pas de la vie chrétienne, en revenant moralement à l'endroit où « le croyant a crucifié la chair » lors de sa nouvelle naissance ! C'est en revenant à Guilgal, afin de repartir de là, pour le pas suivant. Comme aussi Israël devait chaque fois revenir à Guilgal pour remporter la victoire à chaque pas de la conquête du pays de Canaan.

Le Seigneur Jésus l'explique en Jean 6 :

« Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle ... » (Jean 6 v.54).

En d'autres termes, le Seigneur explicite ce en quoi consiste l'expression « croire » : s'approprier comme un aliment et un breuvage :

« ... comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi il faut que le fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque **croit en lui** ne périsse pas, mais **qu'il ait la vie éternelle**. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque **croit en lui** ne périsse pas, mais **qu'il ait la vie éternelle**. » (Jean 3 v.14-16).

C'est en s'appropriant le même aliment et le même breuvage, là où le croyant a crucifié la chair, qu'en communion avec le Seigneur :

« Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et moi en lui. » (Jean 6 v.56).

Pour que la marche du croyant soit en adéquation avec sa position, étant donné que la chair, tout comme le péché, habite en lui, ce « retour à Guilgal » est une chose à se rappeler à chaque pas. C'est là que l'on trouve la communion avec le Seigneur Jésus. Et c'est dans cette communion que le chrétien authentique, par la puissance du Saint Esprit peut alors se tenir pour mort au péché ! En dehors de cette communion, cela est une chose impossible !

Lorsque nous serons délivrés de la chair, dans des corps glorieux, de la même nature que celui de Christ ressuscité, alors là dans le ciel, il n'y aura plus de chair, et plus de « retour à Guilgal » nécessaire, car nous serons toujours avec le Seigneur Jésus :

« ... nous serons ravis ... dans les nuées à la rencontre du Seigneur, en l'air ; et ainsi **nous serons toujours avec le Seigneur.** Consolez-vous donc l'un l'autre par ces paroles ... »
(1 Thessaloniens 4 v.17-18).

Quel Dieu que Celui qui a daigné s'occuper ainsi de nous pour nous sauver au prix du sacrifice de son Bien-aimé! Individuellement, il nous a préconnus et prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, pour qu'il soit premier-né entre plusieurs frères.

A Celui qui est puissant pour nous affermir, selon cet Evangile; au Dieu qui seul est sage, par Jésus Christ, — à lui soit la gloire éternellement Amen.